

» ceignant sa robe, s'est montrée si docile à vous porter. »
 » Aussitôt, d'après l'ordre du roi, et au milieu d'une suite
 » nombreuse, on fit entrer la belle Imma, le visage couvert
 » d'une charmante rougeur, et le père la mit lui-même entre
 » les mains d'Éginhard, avec une riche dot, quelques domai-
 » nes, beaucoup d'or et d'argent, et une profusion de tentures
 » et de meubles précieux. »

Quels que soient les crimes de Charlemagne, il apparaît comme un des plus grands hommes qui aient traversé l'histoire. La protection qu'il accorda aux lettres, aux arts, aux sciences; le soin qu'il prit de l'instruction publique, nous le rendent recommandable, et nous disposent à rejeter la cause de ses vices sur la barbarie du temps.

Sa vieillesse fut aussi laborieuse que l'avait été sa jeunesse; enfin il mourut le 28 janvier 814, dans la soixante et onzième année de son âge. Son inhumation eut lieu dans la capitale de son empire, à Aix-la-Chapelle; on descendit le corps dans un immense caveau; il fut assis sur un trône d'or, et revêtu des habits impériaux, du manteau royal, et d'un chapeau de pèlerin. On lui mit une couronne d'or sur la tête, un calice à la main, une épée au côté, et un livre d'Évangiles sur les genoux; un sceptre et un bouclier d'or furent déposés à ses pieds; on remplit le sépulcre de pièces d'or, de pierreries et de parfums, et il fut scellé du sceau royal.

Au-dessus du monument on éleva un arc de triomphe sur lequel fut gravée cette épitaphe : « Ici reposent les restes » de Charlemagne, grand et orthodoxe empereur. Il étendit » glorieusement le royaume des Franks, et le gouverna heu- » reusement durant quarante-sept années. »

NEUVIÈME SIÈCLE.

ÉTIENNE V,

LÉON V,
empereur
d'Orient.

101^e PAPE.

LOUIS 1^{er},
empereur d'Occident
et roi de France.

Réflexions sur l'histoire ecclésiastique au neuvième siècle. — Élection d'Étienne V. — Son voyage en France. — L'empereur Louis reçoit le pape avec de grands honneurs. — Retour du pontife à Rome. — Mort d'Étienne V.

Au commencement du neuvième siècle, le saint-siège se trouvait affranchi du joug des empereurs grecs, des exarques de Ravenne, et des rois lombards. En effet les papes, en couronnant Charlemagne empereur d'Occident, s'étaient ménagé dans ses successeurs des protecteurs puissants et intéressés, qui, pour maintenir leur tyrannie sur les peuples, obligèrent tous les évêques à se soumettre sans examen aux décisions de la cour de Rome.

Mais aussi on vit bientôt s'opérer dans la religion un changement étrange; les saintes traditions furent méprisées, la morale du Christ fut outragée; l'orthodoxie de l'Église ne consista plus que dans la souveraineté du pape, dans l'adoration des images et l'invocation des saints, dans le chant sacré, la solennité des messes et la pompe des cérémonies;

dans la consécration des temples, la splendeur des basiliques, dans les vœux monastiques et dans les pèlerinages.

Rome imposait son fanatisme et ses superstitions à toutes les autres Églises; la morale, la foi et la véritable piété étaient remplacées par la cupidité, l'ambition et la luxure; l'ignorance du clergé était si profonde, que l'on exigeait seulement des princes et des dignitaires ecclésiastiques qu'ils sussent chanter l'oraison dominicale, le symbole, et les canons de la messe. La protection que Charlemagne avait accordée aux lettres fut impuissante pour changer les habitudes honteuses des prêtres, pour les faire sortir de l'abrutissement incroyable dans lequel ils étaient plongés; et les papes qui voulurent former des sujets capables furent obligés d'élever dans leurs palais les enfants qui montraient de l'aptitude pour les sciences.

Étienne V, qui était d'une famille des plus considérables de Rome, fut admis au palais patriarcal de Latran, suivant la coutume de l'époque, afin d'achever son éducation. Le pontife Léon l'ordonna sous-diacre, et plus tard lui conféra le diaconat, lorsqu'il eut reconnu que le jeune ecclésiastique était digne de sa protection par l'application constante qu'il apportait à ses études.

Après la mort du pape, Étienne réunit les suffrages unanimes du clergé, des grands et du peuple, et fut désigné pour lui succéder sur le trône de saint Pierre. Le premier soin du nouveau pontife fut d'envoyer ses légats auprès de l'empereur Louis pour lui demander une entrevue.

Cette démarche était nécessitée par les intérêts de son siège, qui était menacé par l'empereur d'Orient; et comme le danger était imminent, Étienne se détermina à se rendre en France,

sans attendre le retour de ses envoyés ni même la réponse de Louis. Le monarque français ayant appris que le saint-père s'était mis en route pour ses états, dépêcha aussitôt des courriers extraordinaires à son neveu Bernard, roi d'Italie, avec ordre d'accompagner le pontife au delà des Alpes; en même temps il envoya des ambassadeurs et des gardes qui lui servirent d'escorte jusqu'à Reims.

A l'arrivée d'Étienne, l'empereur ordonna aux grands dignitaires de son royaume, à l'archichapelain Hildebald, à Théodulfe, évêque d'Orléans, à Jean, métropolitain d'Arles, et à plusieurs autres prélats, de se rendre au devant du pape en grande cérémonie. Lui-même s'avança avec sa cour jusqu'au monastère de Saint-Remi, et lorsqu'il aperçut le pontife, il descendit de cheval, et se prosterna devant lui en disant: « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. » Étienne le prit par la main en répondant: « Béni soit Dieu, » qui nous a fait voir un second David. » Alors ils s'embrassèrent et se rendirent à la métropole, où l'on chanta un *Te Deum*. L'un et l'autre prièrent longtemps en silence; enfin le pape se releva, et d'une voix éclatante il entonna des cantiques d'allégresse en l'honneur du roi de France.

Le lendemain, il remit à la reine et aux grands officiers de la cour les présents qu'il avait apportés de Rome; et le dimanche suivant, avant de célébrer le service divin, il sacra de nouveau l'empereur, lui posa sur la tête une couronne d'or enrichie de pierreries, et lui en présenta une autre destinée à Irmengarde, qu'il salua du nom d'impératrice.

Pendant son séjour à Reims, Étienne s'entretint tous les jours avec Louis le Débonnaire des affaires de l'Église, et en

obtint tout ce qu'il lui demanda; il fit même rendre la liberté aux meurtriers qui avaient attenté à la vie de Léon III.

On a tout lieu de croire que les réglemens donnés alors par cet empereur pour la prétendue réforme des clercs réguliers, furent le fruit de ses conférences avec le saint-père; ces décrets avaient trait surtout aux abus qui s'étaient introduits dans l'Église relativement aux chanoines et aux chanoinesses. Depuis saint Chrodegang, le premier réformateur de cet ordre, les religieux et religieuses qui en faisaient partie étaient tombés dans la plus étrange dépravation; hommes et femmes, tous vivaient dans les mêmes couvents, s'abandonnaient sans pudeur aux plus honteuses débauches, à la luxure, à l'ivrognerie, à la paresse, et avaient l'impudence d'élever sous leurs yeux les enfants de leurs adultères et de leurs incestes. Louis le Débonnaire, toujours à l'instigation du pape, décréta qu'ils habiteraient des couvents séparés, et les autorisa seulement à garder des maisons à titre de propriétés communes où il leur permit de se réunir le jour et d'y recevoir les personnes qui leur étaient agréables. Il fit en outre des prescriptions pour déterminer la quantité de viande et de vin qu'ils devaient consommer, pour mettre un terme à leur glotonnerie. Il leur enjoignit également de ne point porter l'habit monastique, et d'adopter pour insigne de leur dignité une sorte de camail noir, qui aujourd'hui encore sert à distinguer les chanoines et les chanoinesses.

Enfin le pontife revint en Italie comblé d'honneurs et de présents. Il ne jouit pas longtemps de la faveur du monarque français et de l'autorité pontificale. Il mourut le 22 janvier 817, ayant occupé le saint-siège l'espace de sept mois.

PASCAL I^{er},

102^e PAPE.

LÉON V,
empereur
d'Orient.

LOUIS I^{er},
empereur d'Occident
et roi de France.

Élection de Pascal. — Louis adresse des remontrances aux Romains. — Nouvelles donations faites à l'Église. — Fable ridicule sur sainte Cécile. — Le pape fait crever les yeux et arracher la langue à deux prêtres romains qui étaient restés fidèles à la France. — Louis le Débonnaire ordonne une enquête à ce sujet. — Le pontife se justifie par serment des meurtres dont il est accusé. — Mort du pape Pascal.

Pascal, fils de Bonose, élevé, comme son prédécesseur, dans le palais patriarcal de Latran, avait reçu de Léon III le gouvernement du monastère de Saint-Étienne, situé près de l'église de Saint-Pierre. Il était chargé de distribuer des aumônes aux pauvres de Rome, et particulièrement aux pèlerins qui venaient des pays éloignés: ces fonctions lui rapportèrent des richesses considérables, qu'il employa plus tard en brigues pour arriver à la papauté.

Après la mort d'Étienne, le saint-siège resta vacant quelques jours; le peuple et le clergé s'étant assemblés, élurent le prêtre Pascal, qui se fit sacrer, sans attendre l'arrivée des commissaires de l'empereur. Le pape, connaissant la faiblesse du monarque français, ne prit pas même la peine de s'excuser de ce manque de procédés; il rejeta la faute